

La droite locale rechigne au front républicain malgré des candidats de gauche “respectables”

De la droite macroniste à celle des LR, la droite offre un large panel de réponses face aux questions sur le barrage au Rassemblement national. Des désistements clairs au maintien malgré une troisième position.



La permanence de Lionel Royer-Perreaut au soir du premier tour. Photo : B.G.

Par Jean-Marie Leforestier,, le 2 Jul 2024

Lien :

<https://marsactu.fr/la-droite-locale-rechigne-au-front-republicain-malgre-des-candidats-de-gauche-respectables/>

Le message est venu des chefs d'exécutifs locaux. Ni Martine Vassal, ni Renaud Muselier n'ont appelé à un front républicain inconditionnel. Le président de région a appelé au "tri sélectif" des candidats de gauche visant "ceux qui battent la laïcité en brèche", "les antisémites et VRP du Hamas", et ceux qui "s'opposent au progrès de nos territoires". La présidente du département est allée plus loin refusant toute consigne de vote dans un communiqué évoquant l'action des collectivités locales et notamment "la lutte contre les problèmes liés à l'immigration".

À l'image de ses deux figures centrales, la droite locale peine depuis dimanche à trouver une ligne. Il y a les candidats qui se désistent et proposent une option claire. Sabrina Agresti Roubache a été très claire dimanche soir, Claire Colomb Pitollat lui a emboîté le pas lundi 1er juillet dans l'après-midi : "Je me retire et je soutiens la candidature de Laurent Lhardt dont je connais les valeurs humanistes et respectables", a expliqué la députée sortante de la 2e circonscription (7e et 8e arrondissements).

Des désistements sans consigne

Le référent départemental de Renaissance, candidat dans la 9e circonscription (pays d'Aubagne) a quant à lui donné sa position alors qu'il n'était pas en position de se maintenir : "Mon message est un appel à faire barrage au RN et à voter pour le candidat socialiste, en lui demandant de rompre avec LFI. S'il ne le fait pas, il en assumera la responsabilité mais mon vote est inconditionnel", explique Bertrand Mas-Fraissinet à Marsactu.

Mais derrière ces positions claires, toutes sortes de nuances coexistent. Il y a ceux qui se retirent mais sans vrai appel. Le sortant Modem d'Aix-ouest Mohamed Laqhila est venu enrichir la liste : "Bien que qualifié pour le second tour et malgré mon appel par voie de presse et par téléphone à Marc Pena, celui-ci persiste dans sa volonté de se maintenir. Je ne serai pas celui qui fera élire l'extrême droite sur le pays d'Aix. Par conséquent je ne me

présenterai pas au second tour de cette élection et laisse à Marc Pena la responsabilité de son choix et de ses conséquences." La veille, Lionel Royer-Perreaut, candidat sortant de la 6e circonscription (9e et 10e arrondissements) s'était retiré sans consigne de vote.

Le cas Petel

Le cas le plus complexe pour le parti présidentiel reste celui d'Anne-Laurence Petel, la sortante de la 14e circonscription (Aix-est) qui est bien décidée à se maintenir. Elle refuse de laisser sa place au palais Bourbon et ses voix du premier tour au candidat du Nouveau front populaire Jean-David Ciot (PS) face à celui du RN Gérauld Verny. *"Je ne peux me résigner à voir le pays d'Aix représenté à l'Assemblée nationale par un projet populiste d'extrême gauche ou d'extrême droite"*, persiste et signe la candidate macroniste au lendemain des résultats, même si son adversaire à gauche est issu du PS et non des bancs de LFI.

Si la députée sortante affirme avoir le soutien de son parti, sur les réseaux sociaux, elle reçoit des pressions pour se désister, avec notamment une pétition qui a été lancée. *"Les directives au national, c'est une chose, le local c'en est une autre"*, défend une de ses proches, la conseillère départementale et municipale Laurence Angeletti. *Il y a 380 voix d'écart avec Jean-David Ciot. C'est un mouchoir de poche et on a une réserve de voix."*

Mais, chez LR, où se situe la fameuse réserve, on n'approuve pas son calcul électoral. *"Les voix vont se répartir en trois tiers : un tiers vers le RN, un tiers d'abstention et seulement un tiers vers Anne-Laurence Petel"*, analyse Alexandre Gallese, référent de la 14e circonscription. *Ça ne suffira pas.*" D'autant plus que son candidat Gaëtan Muselet annonce sur ses réseaux : *"Je ne donnerai pas de consignes de vote pour le second tour. Chacun votera en son âme et conscience, moi le premier."*

LR refuse "l'extrême gauche"

Comme lui, le parti Les Républicains reste fidèle au ni-ni promu par ses figures nationales. Après avoir réalisé 9 % dans la 2e circonscription, la présidente départementale Laure-Agnès Caradec est restée injoignable ce lundi. Le trésorier départemental Didier Réault, suppléant de Serena Zouaghi dans la 6e circonscription (sud-est de Marseille), assume et défend la position : *"Pourquoi je n'ai pas répondu à l'appel de Ciotti qui m'aurait sans doute permis d'être député ? Parce que j'aurais pris toute l'étiquette qui allait avec et ce ne sont pas mes idées. Pour Mme Juste, c'est pareil : je pense qu'elle n'épouse pas l'ensemble des idées totalement dingues de Mélenchon et son orchestre. Mais comme elle prend le label, elle en accepte l'ensemble des clauses."*

Cette version permet au parti de ne pas avoir à définir politiquement chaque candidat, car, dans le département, plus aucun candidat LFI n'est en mesure de l'emporter dimanche. *"En 2022, Martine Vassal est allée soutenir Dharréville, abonde un proche. Mais l'alliance avec l'extrême gauche de M. Poutou et de M. Delogu, c'est une ligne rouge."* Habituee des propositions de loi conjoncturelles, le secrétaire départemental Stéphane Le Rudulier vante lui une version radicale : son nouveau texte déposé au Sénat interdirait tout désistement entre les deux tours. Une version qui, plutôt que d'apporter des réponses, éviterait des questions.

Avec Marie Lagache

À gauche, les atermoiements d'Alexandre Beddock

La consigne avait été largement diffusée dès dimanche après-midi et répétée peu après 20 heures par Jean-Luc Mélenchon : tout candidat du Nouveau front populaire arrivé 3e se désisterait pour barrer la route au Rassemblement national. Une règle connue d'Alexandre Beddock, le candidat NFP (insoumis) de la 8e circonscription (Salon-de-Provence) mais qu'il hésite à traduire en acte en laissant le champ libre au sortant Ensemble Jean-Marc Zulesi.

"Il y a eu des consignes nationales mais il y a aussi eu des consignes nationales du côté des macronistes avec malgré tout, des candidatures comme celle de Mme Petel à Aix-en-Provence, explique-t-il. Nous ce qui nous pose question, c'est que le bilan local et national n'a pas été un rempart contre l'extrême droite et plutôt un marchepied. Il n'y a aucune garantie qu'il ne pactise pas avec elle : Il a voté la loi immigration en espérant être secrétaire d'État aux transports."

"Évidemment, on mesure la responsabilité qui est la nôtre", pondère-t-il évoquant une décision "collective". Comme tous les candidats, le Salonais a jusqu'à mardi 18 heures pour enregistrer ou non sa candidature en préfecture.